



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2018

Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan

Le 29 septembre 2018, à 14h30 - EXPOSE

Tout d'abord un grand merci aux parents ayant pu venir assister à cette assemblée générale annuelle ordinaire, nécessaire pour pérenniser notre association, présente aux côtés de l'aumônerie depuis plus de 20 ans.

Monsieur Philippe Charlet, Président de l'Association, étant retenu par des obligations familiales, est représenté par Madame Caroline Charlet, trésorière de l'AAAD et administratrice du site de l'aumônerie.

A la date du 27 septembre 2018 étaient recensés 57 inscriptions toute catégorie confondue.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

- sont présents ou représentés (pouvoir) : 25 membres de l'AAAD
- sont absents et non représentés (pas de pouvoir) : 35 membres de l'AAAD.

Conformément aux statuts de l'association, l'assemblée du 29 septembre 2018 peut donc délibérer valablement.

1. RAPPORT MORAL

Pour mener à bien les projets de l'aumônerie, 2 entités se complètent : l'équipe animatrice et l'AAAD (Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan), qui, par son soutien administratif, logistique et financier vient soutenir ses projets et ses missions, et représenter par ailleurs son action auprès de la commune et du monde associatif.

L'organisation et le programme de l'aumônerie seront présentés dans la réunion de rentrée de ce même jour.

Il est souligné l'importance des contraintes administratives de plus en plus poussées, ce qui se traduit par de nombreux papiers à fournir, des procédures et un suivi administratif très lourd.

Ceci est valable aujourd'hui pour toute structure qui reçoit des jeunes. Ces nombreux papiers, qui peuvent paraître fastidieux à compléter pour les parents, sont obligatoires et nécessaires au bon déroulement de l'encadrement des jeunes.

Evolution des effectifs :

L'an dernier nous avons reçu 127 inscriptions, contre 140 en 2016/2017 et 135 en 2015/2016. Soit une baisse de 10% par rapport à l'an dernier.

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
6èmes	30	29	30	33	19 (12+7)	26 (19+7)	19 (18+1)
5èmes	30	26	30	40	33 (28+5)	30 (23+7)	29 (23+6)
4/3	16	20	25	37	42 (34+8)	38 (31+7)	34 (25+9)
15/18	12	10	14	23	41 (35+6)	46 (35+11)	45 (31+14)
Total	88	85	99	133	135	140	127

Les inscriptions en 6èmes avaient chuté en 2015/2016 (- 42%), puis remonté en 2016/2017 pour de nouveau baisser de 26% l'an dernier. Les inscriptions en 5èmes se maintiennent, et celles en 4/3 ont diminué de 10% par rapport à l'an dernier et de 19% par rapport à 2015/2016. Le groupe des 15/18 reste le plus important depuis 3 ans.

A titre informatif (pour les nouvelles familles) ou rappel, les activités de l'aumônerie sont consultables sur le site dédié, (www.aumonerieourdand.fr) avec photos à l'appui. Sa mission est de mettre en valeur le dynamisme du programme et d'optimiser la communication familles/AAAD/animateurs. Côté administratif on peut y télécharger le calendrier de l'année et les documents nécessaires aux inscriptions (à l'AAAD et aux évènements), consulter les détails de ces évènements et temps forts propres à chaque catégorie, ainsi que l'organisation de la préparation à la Profession de Foi (et de la Confirmation lorsqu'elle est proposée). Les coordonnées de l'équipe animatrice et de l'AAAD y sont par ailleurs actualisées.

⇒ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.**

2. RAPPORT FINANCIER 2017/2018 ET QUITUS DES COMPTES

Recettes

Cotisations 7507,50 €

Financement des temps forts et pèlerinages 18689,40 €

Dons 34€

Total : 26230,90 €

Dépenses

Frais administratifs, supports pédagogiques, gestion site internet, goûters... 1507,87€

Participation reversée au Diocèse 1875€

Temps forts multi-niveaux (Pontmain) 4221.35 €

Temps forts propres à chaque catégorie 20027.75 €

Total 27631.97 €

Résultat exercice 2017/2018 : - 1401.07 €

→ Ce résultat négatif se justifie par l'aide de l'AAAD aux familles en difficultés pour régler les frais d'aumônerie ou du Frat, d'un point de vue plus général par un soutien financier global très important l'an dernier pour baisser le coût des évènements à toutes les familles, par le financement de nouvelles aubes (absorbant ainsi le bénéfice généré par la location de celles-ci) et par quelques incidents de paiement venus diminuer notre trésorerie. Au vu de ce constat, le soutien financier de l'AAAD pour 2018/2019 ne pourra pas être aussi important que l'an dernier.

→ La cotisation à l'aumônerie pour 2018/2019 reste de 72€ pour le premier enfant, et de 48€ pour les frères et sœurs.

Après présentation du budget de l'exercice 2017/2018, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

⇒ **Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière pour l'exercice écoulé et la fixation de la cotisation 2018/2019 est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.**

3. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU DE L'AAAD

L'assemblée Générale procède au renouvellement des membres du bureau.

Pour rappel, l'AAAD est composée de bénévoles. Des bénévoles en « CDD » et non « CDI ». Régulièrement il est bénéfique pour un groupe, une association, une équipe, de laisser la place aux nouvelles bonnes volontés et d'insuffler ainsi un dynamisme différent. Chacun, chacune, peut être également appelé à d'autres missions. Aussi il est probable que des postes se libèrent l'an prochain au sein de l'AAAD. Afin d'assurer ces renouvellements de poste à court terme, nous serions heureux d'accueillir les parents qui pourraient donner un peu de leur temps. Ils seraient les bienvenus

pour participer par exemple aux réunions de bureau de cette année, ce qui donnerait l'occasion de présenter et discuter ensemble des différentes missions propres à l'AAAD. A cet effet, Caroline Charlet se tient à leur disposition via la rubrique « contact » de l'aumônerie ou par téléphone au 06 81 57 56 89.

Il y a déjà du nouveau cette année, avec l'arrivée de Cédric Blondeau qui a pris le relais de Thérèse et Eric Evrard en tant que délégué de l'aumônerie scolaire. Il est, à ce titre, responsable de l'équipe animatrice et membre de droit de l'AAAD. C'est une grande joie pour nous tous de collaborer de nouveau avec lui, et en profitons pour remercier vivement Thérèse et Eric pour leur mission réussie (le Diocèse missionnant les délégués à l'aumônerie scolaire pour trois ans), leur gentillesse et leur disponibilité ! Nous avons par ailleurs la chance de les avoir toujours auprès des jeunes cette année, étant responsables des niveaux 6èmes et 5èmes.

A ce jour l'AAAD est composée de 5 membres, dont 2 membres de droit : le délégué diocésain (Cédric !) et le prêtre accompagnateur, à savoir cette année le Père Richardson Lapaix, qui vient d'arriver sur notre Secteur Pastoral.

Se présentent pour 2018/2019 : Sophie Chignon (qui reprendra la fonction de secrétaire), Caroline Charlet (qui reprendra la fonction de trésorière) et Philippe Charlet (pour le poste de président).

L'assemblée générale nomme *Sophie Chignon* membre.

L'assemblée générale nomme *Caroline Charlet* membre.

L'assemblée générale nomme *Philippe Charlet* membre.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions, en tant que secrétaire pour Sophie Chignon, Caroline Charlet en tant que trésorière, et en tant que président pour Philippe Charlet.

⇒ **Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h05.

Philippe CHARLET

Président de l'Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan



Caroline CHARLET

Trésorière de l'Association des Amis de l'Aumônerie de Dourdan

